



Chipr'Infos

LE JOURNAL DES RÉSIDENTS, PATIENTS ET FAMILLES
› 3^e TRIMESTRE 2023

Édito

Le Directeur du CHIPR, Monsieur Bruno TOURNEVACHE quitte ses fonctions le 31 juillet prochain. L'Agence Régionale de Santé procèdera d'ici là au recrutement d'un(e) remplaçant(e) ou bien à la désignation d'une direction par intérim. En attendant, la continuité de service est assurée par les cadres de direction.

Notre compte de résultat prévisionnel 2022 apparaît moins dégradé que les prévisions de fin d'année dernière, en particulier grâce à des reprises de provisions et des régularisations comptables.

Le résultat prévisionnel global 2022 est déficitaire et le secteur médicosocial reste en déficit structurel. L'ARS* a validé notre EPRD** sous réserve de corrections significatives. La clôture définitive des comptes est en cours.

Au cours du dernier Conseil de Surveillance, les élus ont exprimé une demande de soutien à l'ARS, à la fois pour passer un cap financier permettant de poursuivre les investissements, et pour avancer rapidement sur le projet de nouvel EHPAD de Poligny.

*Agence Régionale de Santé

**État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

Bon à savoir!

› Le parcours de marche d'Arbois est implanté

Initialement porté par le SSR, le projet avait reçu un soutien financier de la Fondation des Hôpitaux. Après des années enfermé dans des cartons, le parcours de marche APA est installé en extérieur, sous les arbres. Il bénéficiera aux résidents de l'Ermitage comme aux patients du SMR.



› Aménagements extérieurs des EHPAD

Le CHIPR a rééquipé les extérieurs des EHPAD: tables, chaises, parasols, bancs... les résidents et les familles apprécieront certainement ce nouveau confort.



› Remise en état du Parc Delort

Depuis un diagnostic ONF de 2021, le parc Delort, propriété du CHIPR n'est plus utilisable: des arbres doivent être abattus, d'autres taillés afin d'éviter les chutes. Cette opération est programmée à la fin de l'été. Lorsqu'elle sera réalisée, le CHIPR procédera au renouvellement des bancs.



› AAP Quotidien des EHPAD: mise en place des jardins de soins à Bracon

Cet Appel A Projet est financé par l'ARS. A Bracon il comporte l'aménagement de la terrasse de l'UVP et du jardin du PASA afin d'y accueillir une activité hebdomadaire d'hortithérapie à partir de septembre.

La première séance « explicative » a eu lieu avec les résidents volontaires et la construction des jardinières a commencé.



› Réouverture du petit bassin balnéo à Salins les Bains

Le bassin consacré à la kiné balnéo est de nouveau accessible pour la prise en soins des patients depuis le lundi 12 juin. Après plusieurs mois d'études techniques, les travaux entrepris ont permis de sécuriser l'espace et de faciliter son entretien.



› Actualisation des tarifs en EHPAD

Les familles ont été informées de l'arrêté du Conseil Départemental modifiant les prix de journée.

Il est néanmoins conseillé de se rapprocher de l'accueil de chaque site afin d'obtenir l'ensemble des tarifs détaillés.

Dans tous les cas, ces informations sont affichées dans chaque EHPAD.



› 3 candidatures aux AAP 2023

Le CHIPR a répondu à 3 appels à Projets ciblés EHPAD . Les résultats seront connus cet été et nous espérons êtres retenus !

- **Axe favoriser le lien social:** nous avons proposé un dispositif de cinéma pour chaque site afin que les résidents profitent d'1 séance hebdomadaire
- **Axe soutien aux aidants:** nous avons proposé un Café des Familles itinérant permettant sur chaque site, d'organiser des rencontres,

échanges et interventions de spécialistes tels des psychologue, neurologue, psychiatre... pour aborder des sujets comme les chutes, les troubles du comportement, Alzheimer...

- **Axe maintien de l'autonomie:** nous avons proposé une programmation de séances régulières de tango thérapeutique sur chaque site.

› Qualité: évaluation retardée

Si la certification HAS pour le secteur sanitaire est maintenue pour fin 2024, nous avons été informés par le Conseil Départemental que l'Evaluation des EHPAD interviendrait début 2027.

Nous maintenons néanmoins la dynamique d'amélioration des procédures et les formations nécessaires.



› Actualisation de la signalétique

Une mise à jour de la signalétique des établissements a démarré. L'objectif est de renforcer l'identité CHIPR, de faire disparaître les anciens marquages devenus obsolètes, de hiérarchiser les informations afin de supprimer les nombreux papiers affichés.

Le chantier a été lancé à Salins les Bains, pôle SMR. Les autres sites seront programmés progressivement.



› Étude IRDESS Les inégalités territoriales de financement et d'accessibilité des soins médicosociaux

Extraits

Le niveau d'offre et de financements médico-sociaux varie fortement en fonction de l'attractivité des territoires et des politiques locales. L'accessibilité aux soins médicosociaux est donc inégale en fonction du lieu de résidence des seniors.

Une étude analyse ces inégalités territoriales et mesure leurs liens avec les dépenses de santé des seniors en se concentrant sur une population qui a des besoins de soins multiples, les personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés (Masa)(...)

En France, une personne âgée de 75 ans et plus sur quatre vit dans une zone faiblement dotée en termes d'offre médico-sociale à domicile et en établissement(...) La politique médico-sociale des départements et le niveau d'accessibilité locale de l'offre médico-sociale sont des éléments déterminant la capacité des territoires à réduire les hospitalisations et favoriser une prise en charge en ville des seniors atteints de maladies neurodégénératives.

Selon les résultats de la typologie de l'offre réalisée ici, cinq profils homogènes d'offre médico-sociale se distinguent dans les territoires de vie (carte). Les quatre premiers groupes de territoires sont des territoires de vie qui ont une bonne accessibilité à l'offre médico-sociale, avec un des offreurs de soins qui prédomine. Le premier groupe se caractérise par des territoires de vie avec une offre importante d'Ehpad où résident près de 1,4 million de personnes âgées de 75 ans et plus (soit 24 % des seniors), principalement dans l'ouest du pays (Bretagne, Pays de la Loire) et dans certaines régions plus centrales (la Bourgogne et le nord du Languedoc-Roussillon).

Le second groupe, où vivent près de 25 % des seniors en France, comprend des territoires de vie qui ont une meilleure accessibilité aux résidences autonomie. Dans le troisième groupe, on retrouve la spécificité du sud et des littoraux où l'offre d'infirmières libérales est abondante, et où résident environ un million de personnes âgées de 75 ans et plus, soit 18 % des seniors. Et le quatrième groupe de territoires de vie est caractérisé par une bonne accessibilité à l'offre de Saad, où résident près de 500 000 seniors, principalement dans les régions du centre de la France.

L'installation des Ehpad, des résidences autonomie et des Saad est régulée par le département, et parfois aussi par l'Agence régionale de santé (ARS), alors que les infirmières libérales bénéficient d'une plus grande liberté d'installation.

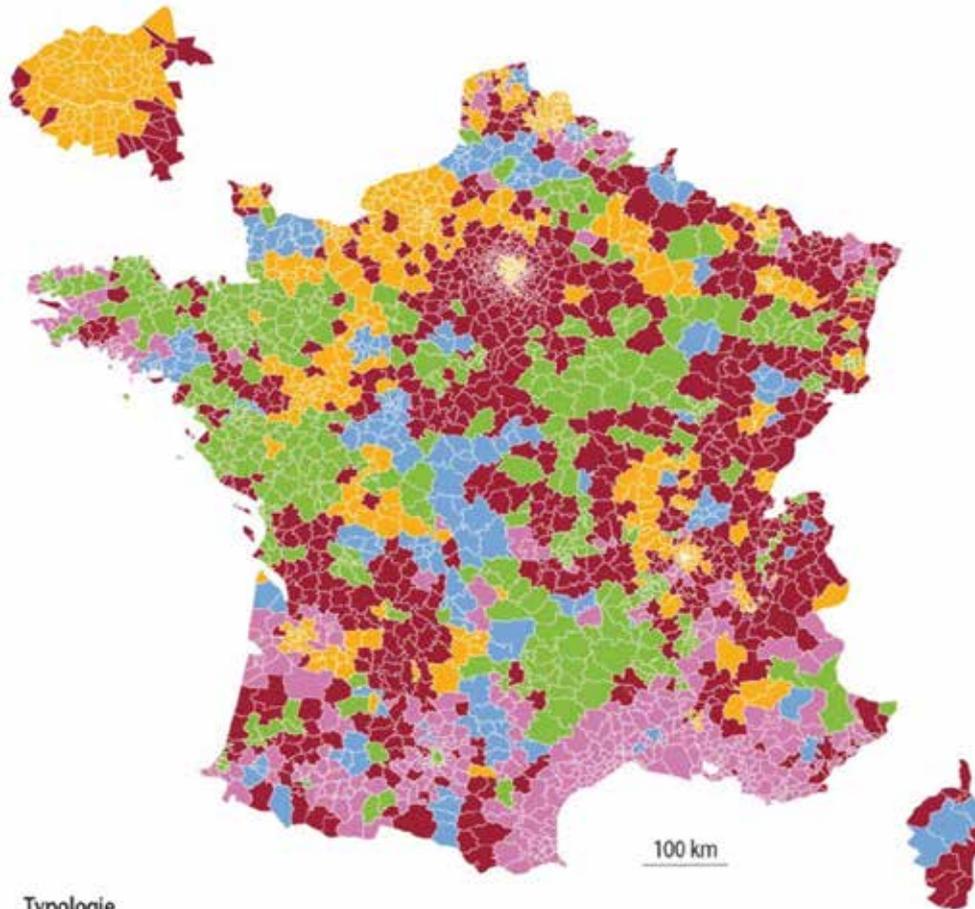
Bien que des politiques de régulation récentes aient été mises en place pour favoriser une meilleure répartition de l'offre d'infirmières libérales, la densité d'infirmières reste plus importante dans le sud de la France et près du littoral. En revanche, le cinquième groupe est composé des territoires de vie pour lesquels le niveau d'offre de l'ensemble des acteurs identifiés dans la classification est inférieur à la moyenne nationale.

Environ 1,5 million de personnes âgées de 75 ans et plus résident dans ces 904 territoires de vie, soit près de 25 % de cette population. Ces territoires de vie moins bien dotés en offre médicosociale se retrouvent dans l'ensemble des départements français, mais ils sont plus présents en Ile-de-France, dans les Alpes, le Jura, en Charente-Maritime en Dordogne ou en Alsace-Moselle.

sources :

Questions d'économie de la santé n°279 – mai 2023

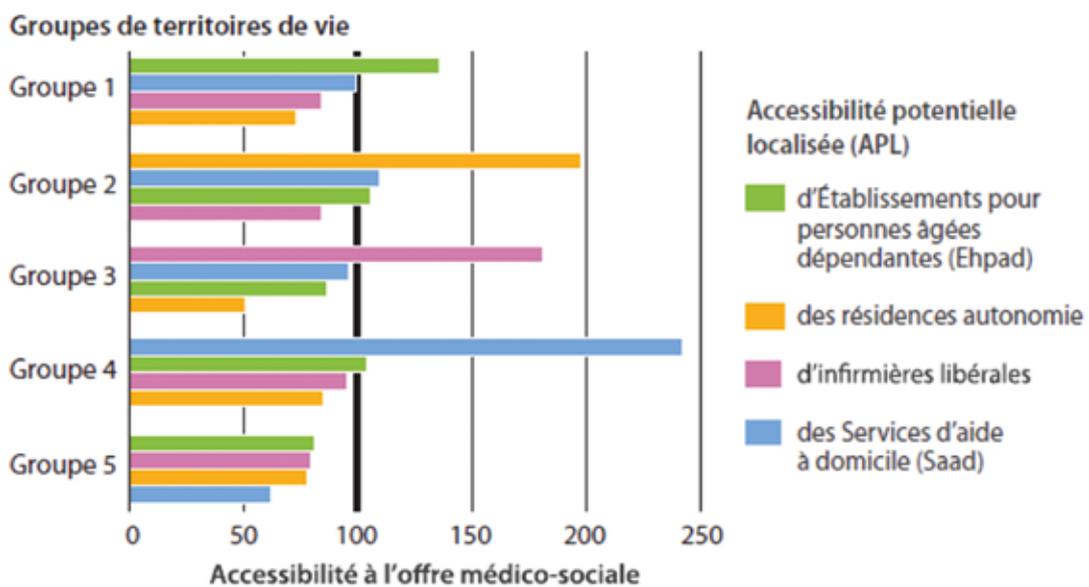
Institut de recherche et documentation en économie de la santé • www.irdes.fr • publications@irdes.fr



Typologie

- **Groupe 1.** Offre importante d'Ehpad - 523 territoires
- **Groupe 2.** Offre importante de résidences autonomie - 617 territoires
- **Groupe 3.** Offre importante d'infirmières libérales - 465 territoires
- **Groupe 4.** Offre importante de Services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) - 210 territoires
- **Groupe 5.** Faible accessibilité à l'ensemble des prestataires - 904 territoires

**Accessibilité à l'offre médico-sociale par groupe de territoires de vie
(Base 100 par rapport à la moyenne nationale)**



Champ : 2 708 territoires de vie en France métropolitaine.

Sources : Données d'Accessibilité potentielle localisée (APL) aux structures médico-sociales et aux infirmières libérales de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

› Les échos du Conseil de la Vie Sociale (CVS) et de la Commission Des Usagers (CDU)



Ces deux instances représentant les usagers se sont tenues en juin, les Relevés de Conclusion sont affichés dans les établissements. Voici ce qu'il faut retenir des principaux sujets abordés :

- Le déficit est toujours présent. En cause, des recettes qui ne compensent pas les charges, des financements insuffisants et une activité temporairement en baisse en 2022 faute de personnel.
- Le Contrat de Séjour et le Règlement Intérieurs ont été modifiés en CVS pour intégrer la nouvelle procédure de marquage du linge. Une nouvelle réglementation impose à l'établissement de le réaliser.
- Désormais, à chaque séance du CVS, une information sera donnée concernant la planification des travaux (maintenance, réfection...) et sur les principales commandes attendues pour le secteur médicosocial.
- La dynamique de réponse aux Appels à Projets est appréciée. Elle vient compléter l'offre existante d'animation et APA.
- La communication active sur les réseaux sociaux et le site internet permet de bien valoriser les activités et animations.
- Des questionnements sont exprimés quant au devenir du projet d'EHPAD à Poligny car en l'absence de décision, perdurent des risques de sécurité, une organisation compliquée et un maintien du déficit à la fois pour Poligny et Sellières.
- Les résultats de l'enquête portant sur les repas seront synthétisés pendant l'été et présentés lors des prochaines instances. En parallèle, le projet d'agrandissement de l'Unité Centrale de Production alimentaire d'Arbois est toujours en cours d'étude.
- La démarche qualité est en cours, des audits sont menés et les plans d'actions correctrices s'établissent.



› Les échos des 3 Assemblées des Familles

En cette fin de semestre, les 3 Assemblées des Familles ont été organisées sur les sites de Bracon, Arbois, Poligny. Ces moments sont l'occasion d'échanger sur le fonctionnement quotidien des EHPAD hors situations individuelles ainsi que sur les principaux points d'actualité du CHIPR. Principaux extraits :

- Le taux d'occupation est maximal en ce moment. Mais c'est très compliqué s'agissant des effectifs. Les services se retrouvent souvent en fonctionnement dégradé et ce n'est pas satisfaisant. Il n'y a quasiment aucune demande de remplacements d'été par les jeunes. Nous n'avons d'autres solutions que le recours à l'intérim.
- Le CHIPR est en processus de recrutement d'un 3^e médecin coordinateur pour le secteur Poligny-Sellières, qui sera également affecté à une partie clinique pour nos EHPAD.

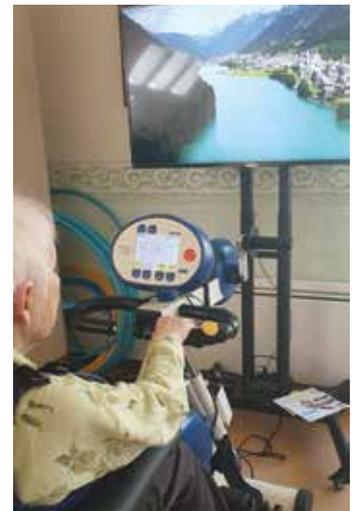
Il devrait arriver en octobre et cela soulagera considérablement les deux médecins actuels.
- La PDA, préparation individualisée des doses de médicaments, est en finalisation de déploiement avec Poligny qui sera équipé courant septembre. Cela contribue à la sécurisation du circuit du médicament et permet de libérer du temps infirmier.
- Les nouvelles consignes Lingerie envoyées à chaque famille sont réexpliquées: matières non acceptées, décharges de responsabilité, apport de nouveaux vêtements... Il y a encore des ajustements en cours dans l'équipe lingerie et un retard à rattraper. La question des homonymes va être étudiée.
- Le projet Poligny est prévu dans le même esprit que Bracon. Mais les familles de Sellières sont attachées au petit dimensionnement. Cependant, 35 lits isolés sont des lits déficitaires en termes d'organisation. Dans tous les cas, il faudra aller vers une solution efficiente. De même il faudra régler rapidement la question de sécurité/vétusté de Poligny.
- La quantité d'aliments servis correspond à des normes obligatoires. Elles ne peuvent être modifiées que sur décision médicale. Certains résidents ont plus d'appétit que d'autres et on constate effectivement du gaspillage alimentaire. Mais le CHIPR est contraint de respecter les normes imposées: quantités facturées au résident, obligation de détruire ce qui n'a pas été consommé.
- Les titres de recette émis par la Trésorerie sont complexes. Le CHIPR n'a aucune possibilité d'action mais il fait remonter les remarques.
- Les programmes d'animations sont variés et festifs, les familles en sont satisfaites. Le CHIPR rappelle que pour développer davantage de projets, il est possible soutenir l'Association AVEC EUX car elle aide l'établissement et les animatrices. Le test itinérant du Motomed Labyrinth a rencontré un grand succès et présente un grand intérêt pour les résidents. Le CHIPR étudie des possibilités d'acquisition de ce matériel très coûteux.
- À Bracon sera étudiée la possibilité de changer les postes de téléphone, complexes pour certains résidents; ainsi qu'une solution pour compenser l'accès difficile à l'interrupteur au-dessus du lit. L'organisation au sein des chambres est libre, tant que les équipes peuvent faire les soins et le ménage peuvent y circuler sans difficulté et qu'il n'y a aucun risque de chute des résidents.

Au fil des sites... en images : morceaux choisis du 2^e trimestre

Les animatrices et Professeurs d'Activité Physique Adaptée déploient des programmes d'actions hebdomadaires. Ils sont diffusés dans les établissements, sur le site internet et les réseaux sociaux du CHIPR. En plus des activités individuelles qui peuvent être proposées aux résidents qui nécessitent une personnalisation des interventions, les animatrices concoctent des actions festives communes à tous les EHPAD.



















Infos pratiques

› Représentants des usagers, des résidents et des familles

Les représentants sont les porteurs de la parole des usagers de l'hôpital, tant sur le secteur sanitaire que médicosocial. Ils veillent au respect des droits des usagers du système de santé. Pour cela, ils participent à la vie institutionnelle du CHIPR: Commission des Usagers et Conseil de la Vie Sociale. Leurs noms et coordonnées sont affichés à chaque Bureau des Entrées et à l'accueil des EHPAD.

Les Comptes Rendus des CVS et CDU sont également affichés dans les établissements.

→ Conseil de la Vie Sociale (CVS):

- Représentants des usagers:
Président(e) : siège à pourvoir
M^{me} Marie-Madeleine SOUDAGNE, vice présidente
M^{me} Danièle PROST
- Représentants des familles:
M^{me} Françoise GUICHARD, M^{me} Claude NOIRAUT,
M^{me} Fabienne ORY, M. Yves MOIROUD
1 siège à pourvoir
- Représentant des résidents :
M^{me} Claude BAUX, résidente de l'EHPAD POLIGNY,

M^{me} Yvette RAGUIN, résidente de l'EHPAD BRACON, M^{me} Liliane ROBERGET, résidente de l'EHPAD DELORT, M. Eric Guillemain, résident de l'EHPAD BRACON.
1 siège à pourvoir

→ Commission des Usagers (CDU):

- Titulaire 1: M^{me} Liliane MAGIN-FEYSOT
- Suppléant(e): à pourvoir
- Titulaire 2: M. Yves MOIROUD
- Suppléant(e): à pourvoir

› Soutenez le CHIPR sur les réseaux sociaux!

Nous sommes présents sur Facebook, Instagram, LinkedIn...



Partagez nos informations pour nous aider à valoriser l'établissement et à recruter des professionnels de santé!



Journal trimestriel édité à 700 exemplaires à destination des patients, résidents, proches et familles

Réalisation: Direction des Relations Sociales, Relations avec les Usagers, Communication

Crédit photos: CHIPR

CHIPR rue du Dr Germain BP 101
39110 Salins les Bains

Contact:
martine.rajzman@chipr.fr

Imprimé sur papier écologique FSC par Seigle-Ferrand